



Décembre 2020-11

Informations municipales :

Permanences de la Mairie :

Durant les vacances de Noël, les permanences des jeudis 24 et 31 décembre et du mardi 29 décembre sont supprimées. La permanence du mardi 22 décembre se tiendra de 17h00 à 18h30.

Récompenses aux étudiants (rappel) :

Lors de la cérémonie des vœux du maire, les étudiants présents et ayant obtenu un diplôme (CAP- BEP- BAC- BAC PRO- BTS- DUT - Licence - Master...) en fin d'année scolaire (juin 2020) se verront remettre un bon d'achat au titre de récompense et d'encouragement. Il est impératif de vous présenter en Mairie munis d'un justificatif de résultats **avant le 18 Décembre 2020**.

Restrictions dues au COVID :

Téléthon :

2020 est une année particulière ! L'épidémie de Covid-19 oblige les bénévoles à repenser l'organisation de leurs animations au profit du Téléthon. Du fait de ces contraintes, aucune manifestation n'aura lieu cette année dans le village.

Les bénévoles s'en excusent et vous donnent rendez vous l'année prochaine.

Dans l'attente, il vous est toujours possible de faire des dons à L'AFM soit en appelant le 3637 ou en envoyant un chèque à **AFM Téléthon - 30 Boulevard de Verdun, les portes de Diane, 76120 LE GRAND QUEVILLY** ou par internet sur le site du Téléthon 2020.

Calendrier des Sapeurs Pompiers :

La distribution des calendriers par les pompiers ne pouvant se réaliser comme de coutume, celui-ci sera déposé dans votre boîte aux lettres avec une information sur la possibilité de faire un don.

Afin de faciliter cette action, en plus des propositions faite, il est possible de déposer ces dons sous enveloppe dans une des urnes situées soit chez les commerçants (coiffeur et débit de tabac), ou dans la salle d'attente de la mairie.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année